
ICANN78 | Réunion générale annuelle – Séance plénière d’At-Large 2 : le SMSI+20 travaille vers une stratégie de participation

Mercredi 25 octobre 2023 – 10h30 à 12h00 HAM

YESIM SAGLAM :

Cette séance va donc commencer. Veuillez lancer l’enregistrement.

Bonjour et bienvenue à cette séance plénière de l’At-Large « SMSI+20 et stratégie d’engagement ». Je m’appelle Yesim Saglam. Je suis la modératrice pour la participation à distance pour cette séance.

Sachez que cette séance est enregistrée et elle est régie par les normes de comportement attendu de l’ICANN.

Durant cette séance, les questions ou commentaires qui seront soumis dans le chat ne seront lus à haute voix que s’ils sont indiqués comme noté dans le chat. Je lirai les questions et commentaires à haute voix au moment où le modérateur ou le président de la séance me le dira.

L’interprétation pour cette séance comprendra l’anglais, le français et l’espagnol. Cliquez sur l’icône Interprétation dans Zoom et sélectionnez la langue que vous écouterez pendant cette session.

Pour la transparence de la participation au modèle multipartite de l’ICANN, nous vous demandons de vous enregistrer sur Zoom en utilisant votre nom complet. Par exemple un nom de famille et prénom. Vous pourriez être retirés de cette séance si vous n’avez pas utilisé votre

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

nom complet.

Avec cela, je voudrais passer la parole à Olivier Crépin-Leblond, qui est [du coup] coprésident du Groupe de travail sur l’élaboration des politiques à l’At-Large.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Yesim. Et bienvenue à tous à ce groupe non CPWG. Donc nous allons discuter du SMSI+20 pour parler de la stratégie d’engagement. Pourquoi nous retrouvons-nous aujourd’hui ? Eh bien, parce que le SMSI+20 arrive et on informe la société – l’information. Donc le Sommet de la Société de l’information.

Et donc cela a commencé donc à la réunion de Tunis en 2005. Il y a eu un document qui a été rédigé à l’époque pour définir ce modèle multipartite dans le contexte des Nations Unies. Donc ce système a donc été reconnu au niveau de la gouvernance de l’Internet.

Ce processus a été révisé 10 ans plus tard lors du SMSI+10. Et cela incluait le Forum sur la gouvernance de l’Internet. Il y avait là plusieurs recommandations qui avaient été mises, et nous en parlerons certainement durant cette session.

Et nous savions que le SMSI serait étendu pour une autre 10 années. Et nous en arrivons maintenant au +20. Et nous allons certainement nous poser les mêmes questions. Et bien sûr, l’une de ces questions est de savoir si nous allons continuer ou pas. Est-ce qu’il y a un avenir ou non pour ce processus.

Nous avons des experts autour de la table aujourd’hui. Et je suis

heureux de voir que beaucoup de personnes vont participer.

Tout d’abord, nous allons avoir un aperçu interne, au niveau des processus de Nations Unies, lorsqu’il s’agit du SMSI. Et ensuite, nous aurons donc des panélistes qui vont nous donner des perspectives différentes -- que ce soit gouvernementales, aussi d’une perspective de membres, à savoir comment nous allons fonctionner avec le SMSI.

Alors, il y a quelque chose d’autre que vous voulez rajouter ?

MARITA MOLL :

Merci Olivier. Je voulais juste rajouter quelque chose. Eh bien, merci à tous de participer, d’être ici. Nous espérions avoir beaucoup de participants. Et je vois que c’est le cas. Je suis sûre que tout le monde pourrait nous apporter des informations pour savoir où nous en sommes dans chaque pays, en tant que membres de la communauté ICANN, et comment nous pouvons tous aider à travailler sur ce processus.

Il y a deux voies différentes. Nous avons du potentiel de travail à faire en externe et en interne. Cela compte, car c’est un message que nous voulons envoyer et nous avons besoin de plusieurs manières de partager encore une fois ce message. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND :

Merci Marita. Je voudrais rajouter quelque chose. On m’a demandé de parler plus lentement. Vous voyez ? Déjà, je commençais à parler rapidement. Nous avons tellement d’énergie autour de cette table. Donc si vous pensez que nous allons trop vite, eh bien dites-le-nous. Et

c'est le cas pour tout le monde parce que les interprètes ont toujours beaucoup de mal à nous suivre.

Sébastien ? Vous voulez dire quelque chose ?

SÉBASTIEN BACHOLLET : Oui, je voudrais vous dire de [veiller], car lorsqu'il s'agit de l'énoncé que vous avez pour Lucien Castex, c'est faux. Il n'est plus le secrétaire général de l'Internet Society en France. Il est conseiller politique pour AFNIC, pour .FR. Il ne peut pas nous donner une perspective ccNSO, car il n'y en a pas. Il pourra nous donner une perspective des extensions géographiques parce qu'il travaille pour les ccTLD. Donc dans le programme, cela a été changé, je l'espère. Mais du moins, cela n'est pas le cas sur la diapositive que vous voyez l'écran. Excusez-nous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci pour cette précision, Sébastien. J'espère que nous allons pouvoir faire cette modification bientôt.

Donc pour commencer, nous avons la chance d'avoir avec nous quelqu'un qui fait partie du processus depuis très longtemps, du moins de la voix interne de ce processus. Il s'agit de Peter. Parlez-nous un peu de la perspective des parties prenantes ou de la perspective interne au niveau des Nations Unies.

PETER MAJOR : Peter Major, je suis vice-président de la Commission des Nations Unies pour le développement science-technologie. Cela ne veut peut-être

rien dire pour vous, mais bon. Il s'agit d'une des commissions qui dans sa mission doit superviser les systèmes. Je ne vais pas recommencer ma phrase. Donc voilà.

Nous avons la responsabilité de la supervision du SMSI vis-à-vis de Nations Unies. Cela veut dire que, durant la révision SMSI, nous avons préparé un rapport très court de 300 pages sur ce qui a été fait durant les 10 premiers des premières années. C'est un rapport intéressant. Je l'ai relu d'ailleurs, il y a peu. Et j'ai noté que nous avons déjà des technologies -- de nouvelles technologies émergentes à l'époque. Cela incluait l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux, etc.

Et comme par l'habitude, les Nations Unies à New York [a] vu des négociations. Et donc, le mandat de l'IGF, du forum [business], a été donc accepté. Mais si l'on regarde plus près, il n'y a rien sur les nouvelles technologies émergentes. Donc j'espère que cette fois-ci lorsque nous allons recevoir des instructions de l'Assemblée générale afin de conduire une révision du SMSI+20, et bien, que ces technologies apparaîtront dans ces résolutions finales des Nations Unies.

Si vous ne faites pas partie de ces résolutions, vous n'existez pas. Je suis un peu direct dans mes propos, mais c'est comme ça.

Et lorsqu'on parle de l'IGF de la semaine dernière, qui a eu lieu à Kyoto donc, donc si on parle à certains diplomates, ils ne sont pas au courant, ou alors parfois ils nous disent « Eh bien, nous en avons entendu parler, mais il n'y a rien à ce propos dans les résolutions ».

Donc, j'ai fait une proposition durant l'IGF, et nous avons [ainsi] notre première consultation ouverte pour pouvoir inclure certains des

messages de l'IGF dans ces résolutions. Et cela incluait une liste de messages en annexe pour démontrer que pour prouver l'existence -- et donc dans ce sens, je voudrais attirer votre attention [du] CSTD qui fait référence au SMSI+20. Vous pouvez voir cette publication. Donc, nous allons donc mettre un lien dans le chat. J'espère dans ce sens que vous pouvez contribuer à ce processus de révision. Il est important que nous ayons votre opinion, que nous ayons ainsi le point de vue de la communauté technique, car cette communauté technique ne fait pas partie de ces concertations. Je vous encourage donc à contribuer autant que possible. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Peter. Ce sont de bons mots d'ouverture. Il faut s'impliquer.

Passons à la première perspective des parties prenantes. Nous avons Veni Markovski, qui est VP de l'engagement gouvernemental. Il participe aux réunions des Nations Unies à New York. Il suit cela de près. Je vais vous passer la parole Veni.

VENI MARKOWSKI : Merci, Olivier. En fait, le micro est devant moi et devant les deux personnes qui sont les personnes les plus importantes dans cette salle. Du moins, c'est quelqu'un qui me l'a dit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous voulez une augmentation ?

VENI MARKOVSKI :

Oui, je suis ravi de cette invitation. Vous êtes mon groupe préféré, car je connais beaucoup d'entre vous. Cela fait longtemps que nous collaborons. Certaines personnes qui sont ici étaient là lors du SMSI en 2003 et 2005. Je sais qu'il y a de l'interprétation dans la salle. Donc je vais ralentir. Je voudrais vous remercier. Je remercie les interprètes, et j'espère que je vais pouvoir dire la même chose durant le Forum public, car ils font beaucoup de travail, du travail incroyable en essayant de comprendre toutes nos abréviations dans toutes les langues différentes et de nous permettre de continuer dans nos conversations. Donc je [voulais] remercier énormément.

Donc en attendant, je vais vous donner un petit aperçu de l'état des lieux. Le SMSI avait deux phases, 2003 et 2005. On a rédigé l'agenda de Tunis en 2005, qui a été mis à jour en 2015 durant la révision SMSI+10 à l'Assemblée générale des Nations Unies. Vous l'avez mentionné, Olivier. Dans deux ans, il y aura encore une mise à jour durant les [inaudible] SMSI+20. Donc il y aura peut-être un document résultant de cela.

Et une question qui est tout à fait pertinente pour la communauté ICANN est celle-ci : y aura-t-il des mises à jour sur la gouvernance de l'Internet pour le système multipartite -- le modèle multipartite ? Ceux qui ont suivi ce processus ont vu qu'entre 2003 et 2005, il y a eu un groupe de travail sur la gouvernance de l'Internet, créé par le Secrétaire général des Nations Unies. Et je pense que beaucoup d'entre vous y ont participé. Il y a eu ensuite un rapport qui a été émis avec une explication sur la gouvernance de l'Internet.

Dix-huit ou vingt ans après, d'ailleurs aujourd'hui, personne ne demande ce qu'est la gouvernance de l'Internet. Mais nous avons des

gens qui nous demandent combien de modèles multipartites de gouvernance existent. Et on nous demande également ce qu'ont prévu les Nations Unies.

Avant d'arriver à cette révision du SMSI+20, nous avons un autre processus aux Nations Unies qui est prévu et qui commence ses négociations en janvier, le Pacte numérique mondial qui commencera le préprocessus en décembre. Il y aura donc ce préprocessus sous la forme de consultation. Nous aurons ensuite un document qui sera préparé avant Noël et que nous pourrions évaluer. Et ensuite, il y aura donc des négociations. Et ça, c'est ce qui est le plus difficile dans le processus de négociation. Ce sont des politiques intergouvernementales, et donc seulement les gouvernements sont autorisés à négocier au sein de l'Assemblée générale des Nations Unies. Donc lorsque l'on parle du SMSI+20, on parle d'un modèle multipartite. Mais lors des négociations, en réalité, ces parties prenantes ne sont pas autorisées à prendre la parole.

Donc la question qui vient à nos lèvres c'est vraiment de savoir comment est-ce qu'on peut participer à ce forum. J'en ai parlé hier. J'en ai parlé à toutes les personnes qui m'invitent. J'en ai parlé aux [CC]. Il y a des questions qui peuvent aider. Donc en réalité, il suffit de parler à vos gouvernements. Parce que vous venez de différents milieux. Vous avez beaucoup de savoirs, de connaissances sur la gouvernance de l'Internet et sur le fonctionnement de l'Internet. Donc je vous encourage. Je pense que je peux imaginer [inaudible] que les gouvernements seraient très heureux de vous entendre. Donc, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos Ministères des affaires étrangères, parce

que vous pouvez les conseiller et vous pouvez leur apporter ce dont ils ont besoin, les connaissances dont ils ont besoin, pour comprendre le fonctionnement de l'Internet et le modèle multipartite, le modèle de l'ICANN, tous les points techniques derrière la coordination de l'Internet.

Du point de vue de l'engagement des gouvernements, nous sommes toujours heureux de travailler avec vous, d'être en partenariat avec vous. Et pas seulement de vous entendre, mais de vraiment vous écouter et d'entendre vos suggestions, vos conseils. Et je veux m'assurer que mes [conseils] dans la communauté de l'At-Large et autour du monde travaillent en coordination et en coopération, parce que nous avons désormais des gens à Bruxelles, à Genève, à New York, à Singapour et à Delhi. Donc nous sommes disponibles 24 heures sur 24, presque, sauf, évidemment, pendant les jours fériés et les vacances. Il n'y en a pas tant que ça, je vous rassure.

Il est très important de vous entendre lors de ces négociations, de quelque manière que ce soit. Je sais que ce n'est pas toujours facile, pas toujours possible. Je sais que certains pays ont organisé des consultations avec les communautés, [de] leur demander quelle serait leur position -- quelle devrait être leur position. Par exemple, l'Union européenne a demandé, fin juin, la création [de] document qui a été accepté par tous les Ministres des affaires étrangères des États membres de l'Union européenne, qui décrivait les politiques numériques de tous les pays au sein de l'Union européenne. Et cela a été soutenu par l'ICANN et par le modèle multipartite de la gouvernance.

Je sais que vous avez fini sur cette partie du travail, mais au sein des Nations Unies, au sein du langage de l'ONU, le Secrétaire général ne parle pas de la technique -- de la communauté technique. Il parle de la société civile et des entreprises dans la gouvernance. Il a d'ailleurs parlé du SMSI, de l'IGF. Et pour certains d'entre vous, peut-être que vous ne trouverez pas la différence. Vous pensez que c'est la même chose. Mais ce n'est pas la même chose. Ce sont deux sommets différents. Parce que ce système tripartite qui a été conseillé -- nous avons d'ailleurs eu - nous avons une déclaration de la part de l'ICANN et de la l'ARIN. Nous pensons que ce type de modèle est le premier pas vers un changement du récit qui existe au sein du SMSI. Et surtout depuis l'évaluation du SMSI+10.

Celles et ceux qui font des recherches sur les documents du SMSI+10, vous vous rendrez compte que le modèle multipartite est mentionné plusieurs fois. Donc, n'hésitez pas à lire ce document. Il est très intéressant. N'hésitez pas à vous rendre sur la page de l'engagement intergouvernemental. Il y a plusieurs pages sur le SMSI ; il y a plusieurs liens vers les documents des Nations Unies, parce que sinon, ils sont assez difficiles de trouver. Mais sur cette page, ils sont disponibles. Et je m'arrêterai là. Je suis disponible pour des questions si vous en avez.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci pour cet aperçu de ce sur quoi l'ICANN travaille. Nous aurons une session de questions-réponses, une fois que tous nos panélistes auront pris la parole, pour s'assurer que tout le monde ait le temps de parler.

La prochaine personne sur notre liste est Wolfgang Kleinwachter, qui

est un professeur à l’université d’Aarhus, qui a été un pilier du processus SMSI depuis des années, depuis sa création, et même avant cela. Donc je vais lui donner la parole pour nous donner une perspective de la société civile.

WOLFGANG KLEINWACHTER : Merci, Olivier. Alors je voulais vous dire que cette stratégie de l’engagement pour le SMSI+20 est une très bonne chose. Et je la soutiens de tout cœur.

La question maintenant, c’est de savoir quel type de processus il nous faut pour créer cet engagement. Une gouvernance de l’Internet commence au niveau national, au niveau local. Donc, n’hésitez pas à contacter les communautés, les membres de la communauté – pardon, vos gouvernements, vos délégués, toutes les personnes qui sont impliquées dans le futur du sommet, ou dans le processus SMSI+20, pour leur expliquer ce qui a été fait déjà, ce qui sera à l’ordre du jour pour les cinq et 10 prochaines années.

Je ne vais pas parler très longtemps. Je vais parler de trois points majeurs. Tout d’abord, il faut protéger ce que nous avons déjà. Le deuxième point est qu’il faut identifier les fractures et les faiblesses, où nous devons nous améliorer pour le futur. Et enfin, nous devons développer des objectifs clés pour définir ce que nous voulons atteindre avec ce processus.

La première question, c’est donc qu’est-ce qu’il nous faut protéger ? Lors de cet ordre du jour qui a été lors de l’agenda de Tunis qui a été adopté il y a 10 ans, il y a plus de 15 ans maintenant, il y a un processus

très intéressant qui donc introduisait ce modèle multipartite, qui établissait l'IGF comme plate-forme multipartite. Il reconnaissait également la communauté technique et les organisations comme principaux organisateurs de l'opération et de la gestion de l'Internet. Cet agenda soutenait un processus très large pour une coopération et un modèle multipartite.

Je pense qu'il y a eu des choses qui ont été réussies et qui représentent l'ADN des Nations Unies, cet aspect intergouvernemental. Et ça, c'est quelque chose qu'il faut garder. Ça a été une réussite ; ça montrait son succès. Mais ça a été un défi parce qu'évidemment certaines personnes ont dit que certains systèmes sont meilleurs que d'autres. Ce qu'il faut savoir, c'est qu'il n'y a jamais eu de contradiction entre le multilatéralisme et le modèle multipartite. Le multilatéralisme se forme dans un modèle multipartite. Et cette coopération multilatérale est nécessaire et doit être garantie par les gouvernements. Parce que c'est les gouvernements qui ont la capacité de négocier des traités. Et la question c'est, est-ce qu'on a besoin de ces traités ou pas. C'est donc une partie du processus de ce modèle multipartite et c'est quelque chose qu'il faut absolument protéger. Ce modèle multipartite existe. Il existe à l'IGF. Et c'est une reconnaissance de la communauté technique.

Quels sont maintenant les faiblesses et ce qu'il nous manque, les lacunes de cet agenda ? Et bien, nous avons des principes pour cette approche multipartite. Nous avons cette volonté. Mais nous n'avons pas de procédures pour garantir cette action. Eh bien, on utilise ce mot multipartite. On parle de cette manière de fonctionner. Mais lorsqu'il s'agit de la création des politiques, en réalité, il manque des points de

vue des acteurs qui ne soient pas des acteurs gouvernementaux. J’en ai parlé maintes et maintes fois. Je plaide pour cela. Mais nous n’avons pas de procédures qui nous garantissent un consensus. Si le conseil du GAC arrive au Conseil d’administration de l’ICANN, l’organisation et le Conseil d’administration doivent prendre en compte ce consensus. Mais cela n’est pas le cas dans ce modèle multipartite de ce forum. Il faut prendre en compte toutes les parties prenantes, mais il n’y a aucune procédure. Comment est-ce qu’on prend en compte les conseils de la société civile, des organisations, des gouvernements ? Est-ce que toutes ces parties sont prises en compte dans l’élaboration des politiques faites par les gouvernements ?

Et ça, c’est quelque chose qu’il faut dire lors de ce processus SMSI+20. Il faut prendre -- il faut utiliser ce processus de révision pour pousser, pour demander la participation véritable des parties prenantes. Ça, c’est un vrai problème de ce forum.

Il faut pouvoir discuter des enjeux. Il faut pouvoir mettre à l’ordre du jour les problèmes des procédures. Donc ça, c’était mon deuxième point.

Mon troisième point désormais sur ce qu’il nous faut faire à partir de maintenant, eh bien un succès serait d’arrêter des propositions stupides pour des alternatives. Nous avons vu des propositions pour un nouveau forum de coopération numérique. Nous avons vu une proposition de la création d’une nouvelle organisation, même si nous avons déjà des organisations qui existent depuis l’année 2000. Et je pense que cela entraînerait un gâchis de ressources. Cela créerait des compétitions entre différentes institutions. Cela créerait une langue

encore nouvelle sur la gouvernance numérique, la gouvernance de l'Internet, la cybergouvernance. Et cela crée de la confusion, parce que la définition de l'agenda de Tunis est une définition large qui prend en compte tous ces éléments déjà. Elle prend en compte l'évolution de l'utilisation de l'Internet. Et cette utilisation de l'Internet est liée à ces politiques. Je ne vois pas de questions liées à la gouvernance de qui ne soit pas liée à l'évolution de l'Internet. Si on ramène encore de nouveaux processus qui sont liés à l'Internet en disant que c'est différent de l'IGF, ce n'est pas vrai. Et c'est véritablement stupide. Il faut arrêter cette volonté de créer des nouvelles choses. Il faut renforcer l'IGF. Et il faut s'assurer que ces lignes directrices soient en faveur peut-être d'un IGF+, qui pourrait faire évoluer cet IGF. Et on pourrait peut-être créer un pacte avec l'IGF, qui pourrait suivre les volontés des Nations Unies.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Wolfgang. Merci de l'énergie que vous portez à la livraison de ce message. Nous allons passer maintenant à Nigel Hickson, qui est le représentant du Royaume-Uni au GAC. Nous allons donc écouter Nigel.

NIGEL HICKSON : Nigel Hickson ; merci, Olivier. Tout d'abord, merci de me laisser participer à cette session. Merci de l'avoir organisée. Cela me ramène dans le passé. Je me souviens de ces groupes intercommunautaires pour la gouvernance de l'Internet qui avaient lieu il y a une dizaine d'années, lors desquels on discutait de la coopération, du travail intergouvernemental. Et donc, j'espère que nous pourrions ainsi

rétablir cela alors que nous travaillons vers ce Pacte numérique mondial. Et donc nous avons le temps, puisque tout cela se produira en 2024 -- en septembre 2024. Et nous aurons aussi le SMSI+20. Donc il est très important, comme l'a dit Veni, que nous puissions partager les informations à travers tous nos pays.

Je voudrais me focaliser sur quatre points.

Tout d'abord, lorsqu'il s'agit du pacte numérique mondial, ceci est un ensemble de propositions assez larges qui a été proposé par l'ONU. Il y a eu de multiples consultations. On a discuté de l'intelligence artificielle, la connectivité, etc. Et comme l'a dit Veni, il y aura des discussions qui vont commencer l'année prochaine. On espère encore que les discussions comporteront un élément sur la gouvernance multipartite. Nous savons qu'il y a eu d'autres modèles qui ont été analysés à New York dernièrement. Il y a là certains de ces groupes qui ont des composantes qui ressemblent au système multipartite. Bon, nous verrons ce qui sera décidé sur le sujet.

Alors ce que l'on espère, du moins ce qui devrait résulter de ce pacte numérique mondial, soutiendra le processus SMSI+20. Nous voulons que cette gouvernance -- cet élément de gouvernance de l'Internet lié au Pacte numérique mondial soit en soutien de l'initiative de l'IGF vis-à-vis des Nations Unies. Nous espérons pouvoir alléger ce langage. Nous avons commencé d'ailleurs à collaborer. Nous avons écouté des discours il y a quelques semaines sur ce forum de coopération numérique. Et là, nous avons vu qu'il devrait y avoir une espèce de mécanisme de supervision pour ce Pacte numérique mondial.

De plus, lorsque l'on parle des processus du SMSI+20, ces processus sont importants. Au bout du compte, les personnes autour de la table à New York ne pouvaient pas ignorer tous les éléments inclus dans ces consultations, dans ces recherches qui avaient été faites, dans ce travail qui avait été fait par la communauté multipartite. Tout cela ne pouvait être ignoré. Donc dans ce sens, ce que nous devons faire en tant que communauté mondiale multipartite, c'est nous assurer qu'à travers ces processus, la préparation du processus, la mission de l'ONU pour la technologie et le développement -- d'ailleurs, nous avons eu une plénière qui aura lieu en avril -- en mai l'année prochaine. Et donc, de là, j'espère que nous pourrions tirer un document final sur les processus. Il y aura le forum SMSI+20 en mai. Donc à travers tous ces processus, à travers ces conférences mondiales que l'UNESCO va organiser plus tard, nous espérons que les pays seront rassemblés pour pouvoir donc reconnaître l'importance des processus SMSI.

Tout cela n'est pas parfait. Certaines des directives sont un peu timides. Elles étaient déjà timides entre 2003 et 2005. Et donc le processus en lui-même doit évoluer. Mais il y a beaucoup de soutien dans les pays pour cela. Alors ces processus de préparation pour les parties prenantes doivent s'assurer que les représentants gouvernementaux soient au courant au sein des communautés.

Alors, lorsqu'il s'agit de l'IGF, sachez que trop de personnes, et nous aussi au gouvernement anglais, nous avons ce problème. Et sur ce sujet, je suis d'accord avec Wolfgang. Tout cela est faux. Et donc, il y a là des questions de gouvernance. Et donc, si nous nous préoccupons de la cybersécurité, pourquoi ne disons-nous pas cybersécurité ; quand on

parle de cybercriminalité, c'est pareil. On devrait dire cybercriminalité. Vous savez, en disant cela maintenant, je pourrais peut-être perdre mon travail. Excusez-moi.

Alors, pour vous parler de l'IGF rapidement. L'importance de l'IGF-ONU, ce n'est pas la conférence qui a lieu tous les ans. C'est les 150 personnes qui prennent parti à ces réunions. C'est là que vit l'IGF. C'est là que les parties prenantes se retrouvent dans certains pays où il y a peut-être des gouvernements qui oppressent, etc., que les personnes se rassemblent, les sociétés civiles, les sociétés techniques pour discuter des enjeux politiques. C'est là où vit l'esprit de l'IGF. Lorsque l'on se retrouve lors de ces consultations, ces négociations, comme ça a été le cas en 2000 – comme ce sera le cas dans l'avenir. D'ailleurs, nous rassemblons – [mon Dieu,] si on héberge -- donc dans ce sens, on devrait être pour le renouvellement de la mission ou du mandat. Voilà. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Nigel, pour votre intervention très calme. [j'espérons] que maintenant nous allons avoir une présentation plus énergique de la part de Marita Moll. Marita Moll est à côté de moi. Elle est membre At-Large et elle va parler de la perspective des utilisateurs finaux.

MARITA MOLL : Je ne sais pas, Nigel, si je peux faire suite à votre présentation. Et donc cela va être compliqué. Nous ne sommes pas vraiment en position. Nous ne pouvons pas, si vous vous faites, disons, virer pour ce que vous venez de dire. Je ne sais pas si nous avons un poste pour vous. Bon. Mais

bon. C'est bon d'entendre autant de passion sur le sujet.

Donc tout cela est très compliqué. Moi, je suis en bas du cycle, de la chaîne. Je suis à la base. Je n'ai pas les ressources nécessaires, les ressources que les entreprises pourraient avoir.

Je fais partie d'une ALS en Amérique du Nord. Et de notre côté, on essaie toujours de voir comment on peut s'impliquer dans le processus. Et j'étais déjà impliquée dans ce processus, il y a des années au Canada. C'est à un moment où notre gouvernement – bon. Mais au niveau gouvernemental, on n'était pas très optimiste. Et il y a de l'intérêt positif pour l'Internet. On se disait que ça va amener la paix dans le monde. Bon. Ça n'a pas fonctionné comme vous le voyez. Nous voulions nous impliquer à l'époque, et nous voulions faire partie du système. Et je pense que, à l'époque, nous [avons rassemblé] avec la partie de l'UNESCO au Canada. Nous avons donc rassemblé des groupes communautaires et les groupes de réseautage, des groupes commerciaux. Et nous avons donc rédigé une déclaration qui a été amenée à New York.

Donc nous nous sommes dit, à ce moment-là, cela [veut] fonctionner [à l'époque]. Maintenant ce n'est pas forcément le cas. Les motivations, du moins les capacités de faire avancer les choses, les groupes ne sont pas aussi organisés qu'ils l'étaient à l'époque. Il n'y a pas autant de ressources. Et donc même les gouvernements ne dépensent pas beaucoup de ressources sur ce sujet.

Donc, il est difficile de faire avancer les choses. Je sais que je parle du Canada, mais peut-être que vous aussi, dans vos pays, vous sentez ça.

Je sais que, en Europe, il se passe aussi des choses. Donc j'espère que, durant cette séance, nous pourrions mettre en œuvre une base de données et lister tous ces documents dont on a parlé, afin que l'on puisse les examiner plus tard et pour voir si nous avons une vision commune des choses. Donc on essaie d'apprendre à naviguer à travers ces processus.

J'entends beaucoup de choses intéressantes. C'est très utile lorsqu'il s'agit des IGF, des inquiétudes de l'IGF. Nous avons eu un IGF national à la fin d'octobre. Et j'ai pu apporter une – j'ai pu mettre en œuvre une session sur le SMSI+20. Beaucoup de nos personnes, des représentants gouvernementaux, étaient à Kyoto à l'époque. Donc ils [inaudible] avec nous. Mais j'ai pu rassembler des informations et leur présenter ces informations, ces documents. Ainsi, ils ont pu reconnaître qu'il y avait des personnes, au Canada, qui voulaient travailler sur ce thème et qui étaient intéressés et qui voulaient participer.

Un des problèmes qui se présentent aussi, c'est que les gouvernements sont si diversifiés. Et donc à l'ICANN, ce ne sont pas – on n'a pas les représentants qui discutent du SMSI. Donc il faut contacter ces gens ou demander à nos représentants de l'ICANN de nous aider à les contacter.

Donc c'est complexe. C'est difficile. Cela prend beaucoup de ressources de la part des [ELS], des ALS, des petites ALS dans nos pays. Donc c'est un moment important pour que nous puissions collaborer. Et en mettant en œuvre ces séances, nous allons peut-être trouver une manière de procéder et de continuer pour que l'on puisse faire ce qu'on doit faire. Et comme l'ont dit Wolfgang et Nigel, on pourrait peut-être communiquer avec nos gouvernements pour qu'ils puissent avoir des

connaissances sur le sujet.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Marita. Alors, le secteur des entreprises est bien sûr très impliqué dans ce processus. Et nous avons avec nous ici Désirée Miloshevic, qui travaille à Afiliias, qui conseille sur les affaires internationales et les politiques. Et je pense que beaucoup de monde a déjà reçu de son aide. Donc, Désirée, vous avez la parole.

DÉSIRÉE MILOSHEVIC : Merci beaucoup, Olivier. Merci de m’avoir invité aujourd’hui.

Donc, l’un de mes anciens employeurs, Afiliias, était l’une des parties qui ont vraiment lancé cette participation du secteur privé dans la création du SMSI. C’était un moment très difficile pour le secteur privé, mais aussi pour le secteur des organisations non gouvernementales, pour pouvoir vraiment participer à ce processus. Parce que, comme vous l’avez dit, les règles sont différentes. On n’a pas le même poids que les gouvernements dans ces négociations.

Donc, encore une fois, je voulais vraiment remercier toutes les personnes qui ont déjà pris la parole pour expliquer pourquoi le SMSI est important, pourquoi il faut le suivre. Je pense que c’est très important parce que le résultat des deux phases du SMSI a amené au monde des documents, dont Nigel a parlé, qui ont permis de reconnaître le rôle des acteurs non gouvernementaux, et ce qui est en jeu.

Ce qui est vraiment en jeu pour le moment, c’est ce que nous perdions

une voix, mais aussi que les gouvernements perdent de l'expertise en ne nous écoutant pas. Et c'est sur quoi nous travaillons. Quand on regarde ici au sein de l'ICANN et les bureaux de registre, les bureaux d'enregistrement, les opérateurs de registre, la communauté, nous sommes tous actifs dans ces processus de s'assurer que les politiques mondiales pour le DNS soient mises en œuvre. Et nous faisons face à ces enjeux tous les jours. Et comme vous le savez, ce sont des enjeux qui sont difficiles : des questions de vie privée, d'infox qui vient avec l'utilisation du DNS, l'utilisation des intelligences artificielles et des nouveaux contenus qui sont créés. Et c'est tout cela qui est en jeu pour les gouvernements. Et celles et ceux qui ne sont pas dans le processus de l'ICANN, qui ne comprennent pas comment nous, en tant que communauté, nous essayons d'arriver à un consensus, eh bien, il est très important de comprendre cela. Parce qu'en tant que communauté, que ce soit le secteur privé, d'autres membres, nous avons des objectifs pour cette révision, pour ce SMSI+20.

Donc ce qu'on a dit ici, c'est vraiment, je voulais suivre ce qui a été dit sur la protection de l'IGF, mais également le suivi des processus. Et je suis vraiment en faveur pour cet IGF+, comme on a dit. Parce que si l'on perd cet endroit de discussion, il y aura -- et si l'on s'assure qu'il y a une prolifération de lieux pour discuter, eh bien cela nous créera une incohérence. Cela créera de la confusion. Et tout ce qui est discuté sera encore plus difficile. Donc je pense qu'il faut vraiment qu'on s'assure de garder les lieux de discussions qui existent déjà comme ce qu'on a dit.

À l'IGF à Kyoto, il y avait plus de 5000 participants. Il y avait bien trop de membres. Il y avait bien trop de discussions. Il y avait bien trop

d'ateliers. Et ce qui s'est passé, c'est que la société civile avait ces ateliers, les gouvernements avaient les leurs. Et ici, en tant que communauté, il faut protéger cette expertise. Il faut protéger. Il faut s'assurer que tout le monde puisse avoir accès à l'information.

Avec cette vision, je pense qu'il est très important que nous soutenions cette révision. Ce processus de révision du WSIS+20, du SMSI+20, pardon. Et il faut que tous les membres de la gouvernance Internet nous écoutent en réalité. Je pense que nous n'avons pas le choix que de s'engager dans ces IGF. Même si j'ai remarqué parfois, en tout cas dans l'Europe de l'Est, il y a des IGF nationaux. Il y a donc des IGF nationaux et nous avons ici ce point pour avoir des représentants. Je vois qu'ici il y a Nigel qui représente le GAC, qui représente les acteurs gouvernementaux. Et je pense qu'en tant qu'acteurs gouvernementaux, il faut aligner nos visions. Il faut aligner les idées de rester partie de cette délégation qui représentera l'ICANN au SMSI à New York, qui n'est pas Genève, là où nous avons l'habitude d'aller.

New York est peut-être moins accessible. Donc il est vraiment important que nous nous organisions, que nous nous organisions d'abord au niveau local, puis utiliser cette opportunité de ces réunions que nous avons à chaque fois. Nous avons un calendrier d'événements qui est très fourni. Et il faut vraiment qu'on réfléchisse sur la manière dont nous allons opérer, comment ces groupes de travail entre communautés sur la gouvernance de l'Internet pourraient être utilisés, créer des comités de pilotage par exemple. Et donc voilà ce que j'avais à dire et j'ai hâte d'entendre les prochains intervenants.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Désirée. Alors juste quelque chose. Ces groupes de travail intercommunautaires n’existent plus. Je sais qu’il y a beaucoup de monde au sein de l’ICANN qui serait intéressé dans ces processus, mais pour le moment, ils n’existent plus. Alors, nous avons Lucien Castex, qui nous rejoint en ligne. Et après cela, nous aurons une session de questions-réponses. Donc s’il vous plaît, n’hésitez pas à prendre la parole, à nous poser des questions. Et nous avons des questions qui ont été posées en ligne. Vous pouvez la poser en ligne. Donc, n’hésitez pas ; pensez à utiliser la boîte questions-réponses ou le chat sur Zoom.

Alors, Lucien Castex nous parlera en français. J’espère que le système fonctionnera et que les interprètes pourront l’entendre. Et bien sûr, si vous parlez français, vous entendrez Lucien parler. Lucien Castex représentant des politiques publiques à l’AfNIC, qui travaille sur les extensions géographiques françaises .FR, qui nous donnera donc une perspective des ccTLD. Lucien, vous avez la parole.

LUCIEN CASTEX : Merci beaucoup. Merci à Olivier de me laisser la parole. Bien, merci à tous. Je vous rejoins de Paris et je vais parler français, vu que nous avons l’interprétation et merci à l’équipe d’interprétation. C’est la première fois en réalité que je peux parler français. Donc je vais parler en français maintenant.

Cela a été beaucoup discuté déjà, mais les processus au niveau des Nations Unies sont nombreux, entre la revue à 20 ans du Sommet mondial sur la Société de l’information, le Pacte numérique mondial, bien sûr, et depuis 2005, la reconnaissance par le SMSI du rôle d’acteurs

non étatiques, et notamment du rôle de la communauté technique dans le fonctionnement d’Internet. Et une partie essentielle justement qui réside dans le DNS, en français, le système de noms de domaine, qui permet le fonctionnement distribué de la résolution de noms.

Eh bien, dans ce cadre, l’une des nécessités, c’est justement d’avoir cette diversité de voix, cette diversité de parties prenantes, société civile, gouvernements, communauté technique, secteur privé, monde académique, mais aussi en fin de compte, en arborant une granularité qui retient les spécificités de ces parties prenantes, en particulier au sens du modèle de l’ICANN.

Les ccTLD, registres de domaines de premier niveau national, les bureaux d’enregistrement, la propriété intellectuelle, les experts en matière de cybersécurité, etc. Bien entendu, la Lex Fori varie d’un pays à l’autre – la loi française, la loi japonaise puisque l’on mentionnait le Forum mondial sur la gouvernance de l’Internet qui se tenait à Kyoto il y a encore quelques jours, les textes au niveau de l’Union européenne, ou encore des instruments juridiques internationaux. Il s’agit, au premier plan, de considérer une diversité géographique, une diversité linguistique et une diversité culturelle.

Pour en revenir aux ccTLD, et c’est justement ce prisme que je vais essayer de vous brosser en quelques minutes, comme vous savez, le RFC 1591 décrit la gestion des domaines de premier niveau nationaux. Et on pose en quelque sorte la philosophie, tant au niveau de l’allocation du nom que du fonctionnement administratif.

Et comme vous le savez également, les ccTLD fonctionnent en lien

direct avec la loi nationale en matière de résolution des litiges de gestion des noms, attributs en quelque sorte de la souveraineté nationale. L'IANA n'est pas impliquée dans la décision de tout ce qui est précisément un pays. Et l'on voit bien ici l'importance de cette question dans un contexte géopolitique tendu. On se réfère à la norme ISO 3166, sans considération de ce qu'est un pays ou de ce qu'est un gouvernement légitime. On se tourne vers l'autorité de normalisation. Et dès lors, vers qui a droit ou non d'avoir une extension de pays.

Alors chaque domaine pays, comme le .FR, qui est géré par l'AFNIC, est organisé spécifiquement. Et ce qui est intéressant, c'est de voir qu'à l'endroit de cette organisation – pour l'AFNIC, on est dans le cas d'une concession de service public – qui suit justement ce modèle de gouvernance en s'appuyant sur une neutralité et en fonctionnant via des instances multiparties prenantes, qui font penser [inaudible] ce que disaient Wolfgang ou Veni tout à l'heure, pour faire dialoguer au niveau national les parties prenantes.

L'AFNIC, par exemple, au niveau de sa gouvernance même, a un conseil scientifique, un conseil d'administration qui est composé de membres fondateurs, notamment de représentants de l'État, et bien sûr, de membres élus qui représentent la communauté. Il y a également des comités de concertation, et encore un collège international qui représente cette diversité au niveau national. En somme, c'est s'appuyer sur la communauté locale et faire valoir la voix particulière d'un ccTLD.

Pour l'AFNIC, cela fait 25 ans que l'on opère le domaine national. Et la richesse du modèle multiacteurs réside également dans cette diversité

des acteurs locaux et dans la capacité à passer d’un échange au niveau national, notamment d’un échange technique, à des discussions au niveau international. En somme, une question de passage à l’échelle, sachant que le ccTLD est le garant du fonctionnement et de la résilience d’Internet au niveau national.

On met en œuvre les RFC, les protocoles, au niveau technique, tout autant qu’au niveau du fonctionnement interne du registre.

Alors, pour ce qui est bien sûr de la revue à 20 ans et d’une stratégie à adopter dans ce cadre, dans le cas de la revue du SMSI, le message est clair : prenez part à la discussion. Prenez part à la discussion bien sûr au niveau de la CSTD, de la Commission des Nations Unies pour les sciences et les technologies, mais aussi au niveau national tout autant en lien avec donc les différents registres nationaux qu’avec le gouvernement. Et mis bout à bout, c’est un ensemble d’expertises qui permet de s’assurer que ce qui a fait le succès d’Internet est conservé, en particulier les modes d’interaction, des modes d’interaction dont nous avons le témoignage ici à Hambourg, dont nous avons eu le témoignage à Kyoto il y a encore quelques jours, la promotion de standards ouverts et interopérables, et bien sûr la nécessité d’identifier les points d’amélioration – dans le cadre de la revue tout autant que du pacte numérique mondial.

En somme, commencez au niveau national. Au niveau national, les forums sur la gouvernance de l’Internet, comme le FGI France, sont l’un des cœurs battants – et en cela, c’est un point essentiel et un livrable essentiel du SMSI – sont l’un des cœurs battants du modèle multiacteurs de la gouvernance de l’Internet. Protéger ce qui

fonctionne et faire valoir les différentes voix dans leur diversité, d'abord au niveau national, puis au niveau international. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Lucien. Merci pour cela, cette présentation. Nous allons passer maintenant à la portion « Questions » de notre séance. Il y a certaines questions en ligne auxquelles les réponses ont déjà été rédigées. Mais il y a aussi des liens que vous pouvez trouver en ligne pour examiner certaines de ces présentations, comme vous l'ont dit nos présentateurs tout à l'heure. Il y a aussi le questionnaire CSTD, dont Peter nous a parlé tout à l'heure. Pardon.

Donc nous avons une liste de questions en ligne. Ou si vous êtes ici dans la salle, levez votre carton – votre petit carton. Si vous êtes en ligne, levez la main. Et nous allons laisser la parole aux personnes qui ont des questions.

J'ai trois personnes qui veulent prendre la parole : Jorge [inaudible], Tijani. Et donc je pense que nous allons commencer par Jorge. Pardon. Alors nous allons faire passer le micro mobile. À vous de prendre la parole, Jorge.

SÉBASTIEN : Alors bon, bien sûr. Un micro qui fonctionne, ce serait beaucoup mieux. C'est un micro qui ne parle pas. Voilà. Encore un autre micro.

JORGE CANCIO : Bonjour à tous. Je suis Jorge Cancio, gouvernement suisse. Tout

d’abord, merci d’avoir amené cette conversation pour cette communauté, car nous devons être conscients de ce qui se passe. Et donc il est important que cette communauté ait un rôle actif dans la discussion.

Il y a plusieurs couches d’information dans ces discussions. Et nous avons reçu quelques explications là-dessus. Nous, en tant que gouvernement suisse, nous essayons de suivre toutes ces recommandations. Et d’ailleurs, en ce moment, nous négocions à New York à l’Assemblée générale, afin de discuter, entre autres, les processus du Pacte mondial numérique. Et nous n’attendrons pas janvier. Ces discussions sont déjà en cours. Donc il est important d’y participer et de s’engager.

Un des messages les plus importants est celui d’adopter pas seulement un point de vue défensif, mais aussi d’être positif lorsqu’il s’agit de notre modèle, de notre écosystème multipartite de gouvernance Internet, afin qu’il soit innovant à tous les niveaux – national, régional et mondial, que nous participions avec le processus de l’IGF et d’autres institutions et, ainsi, de pouvoir continuer à innover, comme l’a dit Wolfgang.

Il y a des domaines dans lesquels nous pouvons continuer à travailler et améliorer. Ainsi, il faut continuer à développer un protocole multipartite qui pourrait être appliqué à élaborer des résultats non négociés. C’est un élément qui est parfois difficile à gérer, surtout lorsqu’il s’agit de l’IGF.

Alors un autre élément que je voulais apporter. Ce ne sera pas très

diplomatique, mais moi, je viens du secteur technique. Donc voilà.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous allez peut-être vous retrouver avec Nigel et chercher un nouvel emploi après cela.

JORGE CANCIO : Alors si une nouvelle institution est créée à New York après ce Pacte mondial numérique, cela va saper l’énergie qui vient des IGF et d’autres institutions multipartites.

Donc, j’ai entendu des opinions différentes, des messages différents qui sont ressortis des recherches qu’ont faites certaines institutions. Et je ne pense pas que l’on veuille aller dans ce sens. Donc c’est vraiment un avertissement, où il va falloir veiller au grain. Dans la salle du GAC où je passe beaucoup de temps – et je n’y suis pas en ce moment, d’ailleurs, j’ai quelqu’un qui me remplace pour suivre les discussions en ce moment, mais je suis heureux d’être là avec vous et de pouvoir continuer à discuter.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Jorge. Vous avez parlé de [nous]. Si une nouvelle institution multipartite est créée à New York, ça veut dire que vous êtes en faveur d’une institution multilatérale ?

JORGE CANCIO : Oui, bien sûr. Nous voulons une agence qui contrôle tout ! Non. En fait, comme vous le savez, il y a plusieurs couleurs pour les systèmes

multipartites. Et donc, lorsqu'il s'agit -- à notre avis, notre position suisse, notre tradition, le modèle multipartite, c'est beaucoup plus que ça. C'est une participation beaucoup plus utile. Il ne s'agit pas seulement de donner des conseils. Et donc il ne faut pas que ce soit une boîte noire et ne pas savoir ce qui va ressortir de cette boîte noire.

TIJANI BEN JEMAA :

Bien sûr, merci Olivier. C'est bon de voir tous ces amis de la SMSI autour de la table. Tout d'abord, ce modèle multipartite a été adopté par le Sommet millénium. Et donc, la première expérience était liée à -- donc à l'époque, nous n'avions eu que quelques minutes pour parler. Mais nous aurions tout de même pu faire une contribution. Et d'ailleurs, en résultat de ce sommet, à Tunis et à Genève, eh bien, il y a eu un impact de la société. Donc, il faut prendre, utiliser cette opportunité pour contribuer et participer à ce processus multipartite. Et c'est là où nous devons faire le travail. Il y a beaucoup manière de le faire.

Par exemple, pour les IGF régionaux. Par exemple pour l'Afrique, nous l'avons tenu à Abuja. Et nous avons une séance sur ce sujet. C'était la première séance, mais nous allons continuer à contribuer nos idées dans ce processus préparatoire -- de préparation, pardon. [Inaudible] nous savons que nous ne pouvons utiliser que ce que nous avons. Nous allons essayer de lutter pour avoir plus de ressources. Et Wolfgang, tout à l'heure, nous a parlé de la coopération améliorée. Demandez à Peter comment c'était facile de parler de cela. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci, Tijani. Avant de passer la parole à la prochaine personne, je

voudrais voir si certains de nos panélistes veulent réagir aux opinions qui ont été émises. Alors, Peter, vous voulez participer ? Allez-y.

PETER MAJOR :

J'entends cet élément de participation. Et bien sûr, c'est important. Je suis d'accord. Mais je voudrais aussi attirer votre attention sur le fait que le CSTD est une commission ouverte. Ceux qui ont été accrédités peuvent participer. Et je vous invite à venir à Genève au mois de mars l'année prochaine pour participer à la réunion. Je pense que cela va être une réunion très importante.

Donc, pour l'ONU, nous avons des résolutions. Et ces résolutions commencent au CSTD. À la fin de l'année, vous avez les résolutions finales ICTS, qui sont basées sur les résolutions que nous rédigeons à Genève.

Quand il s'agit du modèle multipartite, nous avons trois groupes de travail au CSTD, qui étaient donc multipartites, vraiment multipartites. Il ne s'agit pas seulement de contributions écrites. Ces participants ont participé, se sont impliqués de façon équitable. Et je m'en suis assuré. Du moment que je fasse partie du CSTD, sachez que tout le monde contribuera d'une façon équitable.

Marita, vous avez mentionné les Ministères d'affaires étrangères. Malheureusement, nous avons New York. Nous avons toutes sortes de ministères. Et souvent, ils ne coopèrent pas. Ils ne se parlent pas entre eux. Ils ne savent pas ce qui est discuté. Et souvent pour nous, le CSTD, c'est un des forums où les gens peuvent se comprendre et peuvent faire passer des messages. Donc c'est la Commission de la science et de la

technique au service du développement aux Nations Unies.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Alors, CSTD, il y a Anna Neves qui connaît bien ce comité. Elle a été impliquée. Elle était membre du GAC.

Très bien. Alors, dans la file, nous avons Jim Prendergast qui va prendre la parole au micro.

JIM PRENDERGAST : Oui, je voudrais aussi -- moi aussi, je suis heureux de voir cette nouvelle organisation. Je voudrais que cette fois-ci on ne se préoccupe pas trop de tout ça, qu’on avance. J’adore cette approche par la base. Je pense que nous avons des points de discussion pour chaque segment de la communauté, que ce soit la communauté technique ou la communauté en général. Nous pourrions apporter beaucoup d’informations dans ce sens. Et je suis encouragé par les paroles de Nigel.

Alors pour Veni et même pour Élisabeth, sachez qu’il n’y avait pas une urgence pour les membres, les États membres, d’accepter ce Pacte mondial numérique. Et comme on l’a entendu à New York, il y a d’ailleurs beaucoup de personnes qui essaient de mettre la pression sur ces propositions.

VENI MARKOVSKI : Merci Olivier. Merci pour la question, Jim. Tout d’abord, nous avons participé à l’IGF il y a deux semaines. Et durant cet IGF, il y avait vraiment un soutien soutenu pour que l’IGF continue. Je n’ai entendu

personne soutenir un autre type d'organe à l'Assemblée générale des Nations Unies. Peut-être que ces personnes n'étaient pas présentes durant l'IGF. Alors, c'est peut-être un peu logique parce qu'ils ne participent pas à ce genre de session.

Il y a une lettre qui a été envoyée la semaine dernière par le président du MAC et du leadership de l'IGF. Dans cette lettre, ils examinent. Ils donnent des notions. Ils expliquent que l'IGF, c'est un forum qui est utile pour discuter du numérique et de l'évolution. Mais il n'y a pas de gouvernance numérique. On sait que le SMSI est assez important pour mettre en œuvre tout cela au sein des discussions de l'IGF.

L'IGF aussi peut nous fournir des recommandations. Ça fait partie de sa mission. Et là, il y a tout ce qui est de l'évolution des nouvelles technologies, comme vous l'avez vu, avec l'intelligence « intellectuelle ». Et donc beaucoup des choses qui sont étudiées par l'ONU viennent de l'IGF. Et c'était le cas à l'IGF de « Tokyo ».

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Vous n'avez pas vu de pays qui ont coopéré ou qui ont reçu cela ? Et je pense qu'à New York, ce sont des pays membres qui n'ont pas forcément montré un intérêt.

ELIZABETH : Il n'y a pas eu d'opportunités pour discuter ces propositions. Il y avait donc un déploiement de ces politiques par le Secrétaire général. Et l'ONU, ils n'avaient pas reçu d'opposition de la part des pays. Donc ils vont faire des réflexions préliminaires. Donc, comme l'a dit Veni, il n'y a

pas eu beaucoup d'informations, ou du moins il n'y a pas eu d'informations sur les opinions ou les différents points de vue sur cette proposition.

Il y avait aussi les questions du GDC, qui a donc son mot à dire dans les consultations. Et donc, dans les documents qui en sont ressortis, on a vu qu'il y avait un soutien important pour l'IGF et pour le modèle multipartite, mais qu'il fallait éviter les duplicata. Je ne sais pas exactement quelles sont les indications spécifiques, car l'on n'a pas beaucoup reçu d'informations.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nigel, vous voulez prendre la parole ?

NIGEL HICKSON : Alors les rapports que l'on a eus de notre mission à New York, eh bien, on sait qu'il n'y a pas eu beaucoup d'enthousiasme pour le Pacte mondial numérique. En fait, à New York, ce sont toujours les personnes qui sont autour de la table. Et ces personnes négocient sur différentes thématiques, différents enjeux. Donc les priorités à New York ne sont pas forcément mises sur ce Pacte mondial numérique.

Il faut tout de même se souvenir d'une chose, que le forum de coopération numérique fait partie d'un brief sur les politiques des Nations Unies. Je ne veux pas dire que ces questions ne sont pas importantes. Bien sûr, elles ont un impact. Mais elles n'ont pas un impact sur ce qu'on appelle la version préliminaire zéro. Il y a eu un rapport sur les questions, qui faisait un certain nombre de pages. Peut-

être que cela va pouvoir nous donner une base pour ce qu’on appelle la version préliminaire zéro. Donc cela donnerait peut-être un suivi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Nigel. Je sais qu’il ne nous reste plus beaucoup de temps. C’est toujours le problème quand on a des bonnes discussions. La prochaine personne dans la liste, c’est Sébastien Bachollet. Et après Sébastien, j’ai des questions en ligne. Et je crois qu’il va falloir que l’on arrête la prise de questions. Et on a des questions, mais je crois qu’on y répond directement dans le chat, pour les questions en ligne. Et c’est une très bonne chose parce que comme ça, on peut avoir des discussions en parallèle. Sébastien.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Olivier, au meeting de Cancún, sous l’impulsion de Nigel Hickson, une séance publique avait eu lieu. Je vais le dire en anglais, parce que sinon ça va [inaudible] « *Looking Towards WSIS+20: How can we improve multistakeholder participation in Internet governance* ». La session que nous avons aujourd’hui est d’une certaine manière une continuation de celle-là, que j’avais le privilège d’animer. Mais je crois qu’il est dommage que contrairement à Cancún, on n’ait pas eu la possibilité d’une séance qui permette à tout le monde de venir, et donc qui ne soit pas en concurrence avec d’autres activités. J’en profite pour dire que je pense que les réunions de l’ICANN, si l’on oublie cette partie de pouvoir mettre toutes les constituantes ensemble dans la même salle sur des sujets importants, va perdre de son intérêt.

En même temps, vous voyez bien que la façon – ce que vous avez tous

raconté c’est que nous pauvres petits utilisateurs on ne peut pas suivre toutes ces questions-là. Donc oui, effectivement, il faut qu’on se mobilise, à ce qu’on fait comme on aime beaucoup faire en France, une manifestation entre la Place de la nation et la Place de la république, à ce ce qu’on essaie d’avoir rendez-vous avec le gouvernement qui n’est même pas présent à la réunion de l’ICANN en ce moment, à ce que... etc. Et à ce qu’on fait quelque chose au niveau européen – pour ce qui est de ma part, puisque je suis président des utilisateurs européens au niveau de l’Europe. C’est toutes ces questions-là. Est-ce qu’on se peut pas se permettre de voyager et de suivre tout cela.

Donc j’espère d’une part qu’il n’y aura pas une remise en cause du forum sur la gouvernance de l’Internet.

Et la dernière chose que je voulais dire, c’est que ce qui s’est passé – Wolfgang en a parlé tout à l’heure – à NetMondial, qui appelait à la constitution de structures multiacteurs sur les sujets qui, aujourd’hui, il y a dix ans, n’étaient pas pris en compte dans les structures multiacteurs, à ma connaissance, il y a une structure qui s’est mise en place. Merci, Bertrand de la Chapelle, sur Internet et juridiction. Et je pense que ce serait bien que d’autres structures voient le jour sous ce format de multiacteurs. Et merci encore pour cette session.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Sébastien. Il y a une autre question en ligne. On va essayer de la prendre. Je vais d’abord donner la parole à Amrita. Et ensuite, nous donnerons la parole à la question.

AMRITA CHOUDHURY :

Amrita au micro. Pardon. Je vais essayer de parler lentement.

Même si le processus a été expliqué comme un processus multipartite, en réalité, ce n'était pas le cas, parce que nous avons été invités à participer. Mais nous ne savons pas comment nos commentaires ont été utilisés. À ce moment-là, il nous semble que certaines parties peuvent prendre la parole d'une certaine manière, de donner leurs avis sur certaines parties, mais parfois, les processus sont encore très peu clairs. La manière dont ce processus fonctionne n'est aussi pas très claire. Le fait de -- je ne pense pas qu'il faille protester, qu'il faille manifester. Mais je pense qu'il faut qu'on fasse entendre notre voix en publiant des documents par exemple, au GDC par exemple. Nous en avons parlé dans cette salle. Si l'on regarde les publications qui ont déjà été faites, on voit que certains gouvernements, certaines régions ont plus de pouvoir que d'autres. Et il nous faut plus d'équilibre pour cela. Donc, s'il y a des enjeux qui sont sur la table et qui n'ont pas été discutés lors de l'IGF, il faut absolument lier cela et s'assurer que, dans ce processus, nous parlions de ces enjeux qui n'ont pas été discutés en amont.

Mais il faut savoir que ces discussions ont déjà lieu. Je ne pense pas qu'il faille avoir une nouvelle plate-forme. On sait qu'il y a une plate-forme de l'IGF qui fonctionne ; peut-être qu'il faudrait y apporter quelques modifications pour que tous ces enjeux soient répondus, mais d'avoir un forum de meilleures pratiques d'avoir d'autres forums qui sont créés, il y aurait une multiplication de points de vue qui pourraient être utilisables. Et je pense qu'il faut lier les questions aux différents aspects dont nous parlons, parce que souvent, au CSTD, on a parlé de

l'inclusivité. Il faut se dire que oui, l'IGF est l'endroit où nous pouvons parler. Mais il faut se poser la question de pourquoi on a envie de parler de la même chose d'une nouvelle manière. Et je pense que cela pourrait nous aider à répondre à la question.

Et nous devons demander à ce que le processus soit ouvert, transparent et que nous sachions ce qui est sur la table quand c'est sur la table. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci, Amrita. Il y a deux questions dans le chat qui n'ont pas été répondues. Je vais les lire pour les notes. Et je demanderai au panel d'y répondre.

Alors la première question était de Abdirashid Ibrahim, qui est l'un des boursiers du Somaliland et qui demande comment est-ce qu'on peut faire face à la menace grandissante des cyberattaques. Et l'on peut suggérer d'avoir ce sujet soulevé lors du prochain IGF.

Et ensuite, nous avons un commentaire. Nous avons une question de Joanna qui demandait si les panélistes pouvaient partager leurs opinions sur l'UN OEWG, qui deviendrait peut-être un membre permanent avec un mandat pour négocier un traité. Quel impact de la proposition française ? Et enfin, est-ce qu'il serait possible qu'il y ait un scénario qui serait permanent, et quel impact cela pourrait avoir sur le MSM.

Donc je pense que pour répondre à cela, il nous faudra encore 15 minutes. Mais on va essayer d'y répondre.

PARI ESFANDIARI :

Merci, Olivier. Avec cette question, j'ai entendu beaucoup de personnes qui ont fait des commentaires sur ces nouvelles institutions et sur la manière dont elles ne pourraient pas être utilisées, dont elles ne pourraient pas être utiles réellement.

Je pense que cet écosystème de l'Internet mondial pour le moment est fracturé. Et je suis assez d'accord que chaque institution que l'on rajoute renforcera ces fractures. Cependant, je pense qu'il est essentiel de trouver des nouvelles institutions qui pourraient renforcer ces stratégies et qui pourraient créer des ponts entre les acteurs. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND

Merci, Pari. Donc il ne nous reste que cinq minutes. Je vais demander à nos panélistes s'ils ont des derniers mots pour répondre aux dernières questions ou pour clôturer cette session. Qui veut commencer ? Je vois que quelqu'un—

WOLFGANG KLEINWACHTER :

Des remarques pour finir. Alors, juste pour reparler du Pacte numérique mondial. Il faut penser que nous devons prendre en compte l'Agenda de Tunis et les principes de São Paulo avec l'IGF. Et l'idée, c'est vraiment de mettre en place -- de mettre en œuvre ces agendas.

Ensuite, lorsqu'il s'agit de nouvelles structures, il nous faut des nouvelles structures parce que nous avons une évolution constante. Mais ce qu'il faut faire, c'est les faire au sein de l'IGF parce que nous avons une coalition dynamique. Nous avons du travail sur les

politiques. Nous avons des forums des meilleures pratiques sur la cybersécurité. Si vous avez des enjeux sur lesquels vous voulez parler, vous pouvez utiliser cet IGF parce qu'il y aura toujours des manières de répondre à ces nouvelles structures. Et cette idée de créer des nouvelles structures au sein de l'IGF ne fera que renforcer l'IGF.

Enfin, je pense qu'il nous faut une approche constructive, parce que nous avons une communauté des multipartites, qui nous permet d'identifier les lacunes et qui nous permet de trouver des solutions pour combler ces lacunes. Il faut se poser des questions. Il faut être critique envers nous-mêmes. Il faut se poser -- il faut offrir des propositions constructives et renforcer la coopération. Donc merci d'avoir soulevé ce point.

Nous avons deux groupes de travail sur le CSTD des Nations Unies. Nous travaillons sur la coopération. Et si je me rappelle correctement, à Tunis, le point de controverse était le système des serveurs racine, parce que ce langage, ces mots qui sont assez confus peuvent créer des tensions. Et la transition IANA, par exemple, est sur la table pour le moment. Nous avons cette question au sens de l'IGF. Nous avons une communication accrue. Nous avons une coopération accrue et une coordination accrue au sein de ce forum. Et cela permet une collaboration plus élevée. Et cela permet la création de traités. Mais c'est un processus qui doit aller du bas vers le haut. Et cette coopération ne doit pas créer des processus distincts. Il faut au contraire créer un processus unifié. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Wolfgang. Désirée ? Est-ce que Désirée veut prendre la parole ?

DÉSIRÉE MILOSHEVIC : Je veux dire que le monde a changé depuis 2005. Le monde est de plus en plus complexe. Nous vivons un moment de l'histoire où tout le monde se bat pour la gestion de la gouvernance de l'Internet. En essayant de mettre ces objectifs mis en lumière par Wolfgang, je voulais aussi dire qu'il y a un autre point de vue, qu'il y a des gens qui ne pensent pas comme nous, qu'il y a des gens qui préfèrent le multilatéralisme et qui pensent qu'un pays devrait avoir une voix. Mais il y a des détails dans les processus. Et l'idée, ce serait vraiment de s'aligner, d'être au clair sur ce que nous voulons réussir, qu'il n'y ait pas une multiplication de lieux de discussion pour la gouvernance de l'Internet, comme l'ICANN par exemple. Il faut préserver ce que nous avons construit depuis ces 25 dernières années. Et donc je pense que dans le futur, il sera très important de garder la communauté technique impliquée dans ces processus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci Désirée. Elisabeth, est-ce que tu veux prendre la parole ?

ELIZABETH OLUOCH : Oui, merci. Je vais prendre la parole. Je pense que le modèle multipartite parfois peut être assez abstrait. Mais je pense que nous le voyons ici. Nous sommes ici grâce à ce modèle. Je pense qu'il y a des commentaires qui étaient absolument excellents de la part de tous nos

panélistes. Et je les remercie de s'être engagés, d'avoir sensibilisé, d'avoir partagé leurs expériences sur les réussites de ce modèle multipartite. Et de plus, je pense que c'est une priorité pour l'ICANN. Et que ce soit Wolfgang ou Nigel, comme ils l'ont dit, c'est un objectif fondamental. Il y aura toujours du travail qui sera fait pour continuer ce travail. Et nous vous encourageons vraiment à contacter vos gouvernements, à sensibiliser sur ces sujets, sur ce qu'est le SMSI, sur ce qu'est l'ICANN et sur ce qu'est l'IGF. Nos expériences collectives de ces dernières années doivent être partagées. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Nigel.

NIGEL HICKSON : Alors, on n'a plus beaucoup de temps. Quelques petits points, juste pour dire que je suis d'accord que nous ne devons pas avoir peur du changement. Nous devons au contraire utiliser cette expérience du SMSI, même s'il n'est pas parfait. Nous devons être impliqués, surtout en ce qui concerne les ODD. Nous devons nous assurer que le SMSI continue d'évoluer.

Deuxième point. À Genève en 2003, j'ai participé à ce processus des SMSI, et je suis arrivé en short. Et si nous avons une nouvelle session en 2023, eh bien, je porterai le même short.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Lucien Castex, vous avez la parole.

LUCIEN CASTEX : Oui, je vais être très bref. Je pense qu'il faut arrêter de travail en silo. Il faut protéger le modèle de gouvernance multipartite de l'Internet. Les opérations techniques de l'Internet, les ccTLD, les opérations techniques doivent être conservés. Il faut faciliter le dialogue au niveau national. Mais ce n'est pas parfait. Il faut -- nous avons vu du soutien à Kyoto pour le renforcement de l'IGF et le renforcement de l'IGF et des RIR pour avoir un modèle multipartite. Le travail intersessionnel de l'IGF continue de fonctionner. Nous devons continuer de nous engager au niveau local, mais également au niveau international. Merci de Paris.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci beaucoup, Lucien. Et je suis désolé pour les questions qui n'ont pas pu être répondues parce que je ne les ai pas vues. Mais c'est un processus continu. Donc nous aurons bien sûr d'autres sessions. Alors, j'entends qu'on est en train de détruire l'équipement ici.

MARITA MOLL : Merci Olivier. Non, je n'ai rien cassé. Je promets. Merci à tout le monde. Je suis ici pour parler des [hauts] utilisateurs finaux. Oui, bien sûr, tout le monde a entendu parler du SMSI. Ils ont entendu parler du processus multipartite. Mais il faut continuer d'éduquer les utilisateurs. Nous devons nous assurer que tout le monde comprenne. Il faut nous assurer de protéger leurs expériences. Et en parlant à Wolfgang ici, nous devons identifier les lacunes et les faiblesses, mais également les succès de nos processus. Nous devons nous assurer d'avoir des objectifs clairs et des principes. Nous avons énormément de travail à faire et nous devons

nous assurer que les gouvernements nous écoutent, que les personnes parlent aux bonnes personnes au sein des gouvernements, et de s'assurer que nous continuions à partager nos messages.

Je sais que ça arrive parfois. La société civile a énormément de travail, mais n'est jamais comprise dans les dernières couches de prise de décision. Donc il faut continuer de travailler. Il y a énormément de choses à faire, mais nous devons commencer maintenant. Donc merci encore une fois de m'avoir laissé prendre part à ce panel. Merci à tous les membres du panel. Et je pense que c'est la fin. Voilà. Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Tijani, je ne peux pas te refuser la parole. Alors je te donne la parole.

TIJANI BEN JEMAA : Juste pour dire que pourquoi la société -- la communauté technique se trouve-t-elle au sein de la société civile. Ils appellent ça parties prenantes; ils sont devenus des parties prenantes. Chaque partie prenante a un intérêt. Il y a l'intérêt politique, financier et public. L'intérêt public. Donc c'est pour ça que la communauté technique doit défendre l'intérêt public. C'est pour ça qu'ils font partie du groupe de la société civile.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND : Merci à tous. Nous aurons un suivi. Marita a pris des notes. Le personnel a pris des notes. Il y a des enregistrements, des transcriptions. Donc bien sûr, beaucoup de choses seront faites dans l'avenir sur le sujet.

Nous n’avons plus de temps. Merci aux interprètes. Et bien sûr, merci à toutes les personnes qui ont participé à cette réunion aujourd’hui. Bonne journée. Merci.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]